

Réduire ses déchets

La Communauté urbaine a pour objectif de réduire la quantité de déchets sur son territoire. Pour y arriver, Limoges Métropole propose plusieurs actions pour inciter les habitants dans cette démarche.



Accédez aux informations et conseils liés à la gestion, au tri et à la réduction des déchets avec l'application ***Mon Service Déchets*** .

Si vous ne possédez pas de smartphone, vous disposez également du **site internet dédié au territoire de Limoges Métropole** (<https://www.mon servicedechets.com/limoges-metropole/>).

Pourquoi réduire ses déchets?

> Plus on produit de déchets, plus ça coûte... et plus l'environnement en souffre. La fabrication des produits et emballages qui finissent à la poubelle à plus ou moins longue échéance « consomme » des ressources. Le pétrole utilisé aujourd'hui pour fabriquer le plastique (bouteilles, flacons...) par exemple, représente autant de ressources en moins pour les générations futures.

> **1 kg de déchet évité = 100 kg de ressources économisées**

La France s'est résolument engagée dans cette voie en imposant des objectifs ambitieux à travers la loi de transition énergétique pour la croissance verte du 17 août 2015 et la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire du 10 février 2020: - 15% des déchets produits entre 2010 et 2030! Limoges Métropole s'inscrit dans cette dynamique pour relever ce défi. **Aucun doute à avoir, le meilleur déchet est celui qui n'est pas produit.**

EN SAVOIR + SUR LA RÉDUCTION DES DÉCHETS



Réemploi et réparation d'objets

Le réemploi représente 13kg de déchets en moins produits par personne et par an. C'est pourquoi Limoges Métropole souhaite que ses habitants puissent...

Pratiquer le compostage

Le compostage permet de réduire considérablement la quantité de déchets produits sur le territoire. En maison ou en appartement, comment composter?

Les déchets verts

Limoges Métropole met en place différentes solutions pour réduire la proportion de déchets verts apportés dans les déchèteries du territoire. En...



Consommation responsable & gaspillage alimentaire

Selon l'ONU, un tiers de la production alimentaire mondiale est gaspillé. Et, selon l'ADEME, 10 millions de tonnes sont jetées chaque année en France,...

Quelles actions sont menées afin de réduire les déchets ?

Territoire engagé dans la prévention et la réduction des déchets depuis 2005, Limoges Métropole a validé en septembre 2022 son **3e programme local de prévention des déchets**. Issu d'une **démarche de concertation** démarrée en novembre 2021, il permettra l'amplification d'actions existantes et la mise en place de nouvelles actions.

La démarche de concertation s'est déroulée en trois temps :

- > ateliers de concertation interne ;
- > enquête grand public en ligne (résultats en téléchargement ci-dessous) ;
- > ateliers de concertation des acteurs du territoire sur les thématiques du réemploi, des biodéchets et du Mieux Consommer (diaporamas présentés en téléchargement ci-dessous).

Découvrez le Programme Local de Prévention des Produits Aménagers Assimilés

(<https://www.calameo.com/read/005995256113b6f7c8b2f>)

- > **Découvrez le plan d'action des 6 années à venir.** (https://www.limoges-metropole.fr/informations-transversales/actualites/le-nouveau-programme-local-de-prevention-des-dechets-menagers-et-assimiles-2022-2027-1586?no_cache=1)

Favoriser le compostage sous toutes ses formes

Limoges Métropole met à disposition de **tous ses habitants** une solution pour composter et trier ses biodéchets:

- > Vous avez un jardin? Mise à disposition **gratuite** par Limoges Métropole d'un **composteur individuel**.
- > Vous vivez en appartement et disposez d'un espace vert au pied de l'immeuble? Mise à disposition gratuite par Limoges Métropole d'un composteur collectif.
- > Vous vivez en appartement sans espace vert au pied de l'immeuble? Limoges Métropole déploie des composteurs de quartier en collaboration avec les services municipaux et des points de collecte de biodéchets.
- > Vous préférez une solution individuelle? Limoges métropole propose la vente de lombricomposteurs ou soutient financièrement votre achat.

Pourquoi le compostage ? Parce que **près de 100kg de déchets par an et par habitant sont déviés des circuits de collecte**. Alors avec ou sans jardin, les habitants de Limoges Métropole ont la possibilité de composter, c'est-à-dire de transformer leurs déchets organiques (épluchures de fruits et légumes, pelouse, feuilles mortes...) en compost, un engrais naturel et gratuit. C'est bénéfique pour les habitants et pour la planète !

Favoriser le broyage à domicile et le jardinage au naturel

Afin de réduire le nombre de déchets verts apportés en déchèteries, Limoges Métropole propose plusieurs solutions:

- > mise à disposition **gratuite** de petits **broyeurs** pendant une journée ou un week-end;
- **prestation de broyage à votre domicile** réalisée par un agent de Limoges Métropole (prestation de 18 €TTC/heure);
- > **aide financière à l'achat d'un broyeur de branches;**
- > **aide financière à l'arrachage** des haies de thuyas, lauriers et cyprès;
- > **aide financière à la plantation** de haies vives et diversifiées.

Favoriser le réemploi

Pourquoi mettre à la poubelle ou se déplacer en déchèteries pour jeter des objets pouvant encore servir ?
Limoges Métropole favorise le réemploi sur son territoire pour gaspiller le moins possible.